

Nationalité

Au recensement de 1981 tout luxembourgeois a dû indiquer le mode d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise (filiation — naturalisation — mariage/option). Ces renseignements avaient été demandés aux recensements de 1935, de 1947 et de 1960 et on y avait renoncé en 1966 et en 1970.

L'étranger devait indiquer sa nationalité et l'année depuis laquelle il résidait sans interruption au Grand-Duché.

En cas de double nationalité, on a décidé qu'au dépouillement la nationalité luxembourgeoise l'emporterait sur une nationalité étrangère ; si les deux nationalités étaient étrangères on retenait celle qui était indiquée en premier lieu.

Situation de famille

Il s'agit d'une nouvelle désignation pour l'état matrimonial empruntée à l'INSEE (FRANCE).

On peut distinguer 5 situations : célibataires — mariés — veufs — divorcés — séparés. Les unions libres constituent un problème spécial.

En ce qui concerne les célibataires, les veufs et les divorcés, aucun problème ne se pose du fait que ces états sont enregistrés légalement et figurent sur les actes de l'état-civil des communes. Pour les mariés par contre, des problèmes se posent en cas de séparation.

— *Célibataires* : Personnes n'ayant jamais été mariées et personnes dont le mariage a été annulé.

— *Veufs* : Personnes dont le conjoint est décédé et qui ne sont pas remariées.

— *Divorcés* : Personnes dont le mariage a été dissout en justice et qui ne sont pas remariées. Cette catégorie ne comprend donc pas les séparés. D'autre part, une personne divorcée dont le conjoint est décédé après le divorce, est à considérer comme divorcée et non pas comme veuve.

— *Séparés* : Personnes séparées légalement (séparation de corps) et personnes mariées vivant séparément pour des raisons de mésentente conjugale.

— *Mariés* : Personnes ayant contracté mariage quel qu'ait été leur état antérieur (célibataires, veufs, divorcés). Du fait que des personnes mariées vivent parfois séparées, on peut distinguer 4 situations :

1. les 2 conjoints vivent ensemble dans un même ménage ;
2. les 2 conjoints, pour des raisons professionnelles (ouvriers étrangers, fonctionnaires internationaux, etc.), ne vivent pas ensemble, mais se considèrent comme légalement mariés ;
3. les 2 conjoints ne vivent pas ensemble : ils sont séparés de fait, pour des raisons de mésentente conjugale ;

ce, sont séparés légalement (séparation de corps).

Le recensement classe comme mariées les personnes des deux premières catégories et comme séparées les personnes des groupes 3 et 4.

Le nombre des hommes mariés n'est donc pas nécessairement égal au nombre des femmes mariées, étant donné que des époux séparés pour raisons professionnelles peuvent vivre dans des pays différents. Ces différences peuvent également provenir du fait que les tableaux sont basés sur les indications fournies par les recensés. Ainsi dans le cas d'un couple marié vivant séparément, il est possible que le mari ait coché la case : « séparé, mais non divorcé », et l'épouse la case : « marié ».

La même remarque vaut pour les séparés.

Traitement des « mariés » et des « séparés » dans les recensements antérieurs :

RP 1960 : Pas de séparés, mais uniquement un groupe « mariés » incluant les 4 situations énumérées ci-dessus. Il y a eu seulement 4 états matrimoniaux.

RP 1966 : Le groupe des séparés comprenait seulement les séparés de droit (séparation de corps) ; les séparés de fait étaient donc comptés parmi les mariés.

RP 1970 : Ont été recensées comme « séparées » non seulement les personnes mariées vivant séparément pour des raisons de mésentente conjugale (séparation de droit ou séparation de fait) mais encore les personnes mariées vivant momentanément séparées pour des raisons professionnelles, p. ex. les immigrés.

Des corrections s'imposent donc lorsqu'on veut comparer les résultats des différents recensements.

Le tableau suivant visualise les différences de définition de 1960 à 1981 des mariés et des séparés selon les 4 situations distinguées ci-dessus.

RP	Mariés	Séparés
1960	1-2-3-4	—
1966	1-2-3	4
1970	1	2-3-4
1981	1-2	3-4

Unions de fait

Les personnes qui, sans être mariées, vivent en état d'union de fait, ne sont pas considérées comme mariées, mais sont rattachées à leur état matrimonial légal (célibataires, divorcés ou veufs) — à moins qu'elles ne déclarent être mariées et que les renseignements disponibles ne permettent pas de corriger cette déclaration.

En raison de l'intérêt sociologique considérable que présentent les unions de fait à la suite de l'évolution des mœurs, nous allons essayer d'en estimer l'importance, sans toutefois prétendre que les chiffres obtenus aient la

INTRODUCTION

Le 31 mars 1981 a eu lieu un recensement général de la population et des logements et bâtiments du Grand-Duché de Luxembourg, conformément à la directive du Conseil des Communautés Européennes du 22 novembre 1973 sur la synchronisation des recensements en 1981. Cette directive stipulait que la date de référence devait être choisie dans la période du 1^{er} mars au 31 mai 1981.

D'après les termes du règlement grand-ducal du 31 mars 1981 prescrivant le recensement, cette opération avait pour but de constater :

1. Le nombre des personnes qui composent la population de résidence habituelle dans les différentes localités à la date du 31 mars 1981.
2. Les noms et prénoms, la relation avec la personne de référence, le sexe, la situation de famille, les date et lieu de naissance, année d'entrée au Grand-Duché pour les personnes nées à l'étranger, la commune de résidence en 1970, la nationalité, le mode d'acquisition de la nationalité luxembourgeoise, la principale source des moyens d'existence, la situation par rapport à la vie économique des personnes recensées ; pour les personnes exerçant une activité, la profession, le statut professionnel, le genre d'activité et les autres conditions de travail ; pour toutes les femmes non célibataires le nombre d'enfants nés vivants.
3. Le nombre et la composition des ménages.
4. Les conditions de logement et la nature des bâtiments d'habitation.

PLAN DE PUBLICATION

Les premiers résultats du recensement général de 1981 ont été publiés aux bulletins du STATEC suivants :

Bulletin N° 6/1982 : Population de résidence par subdivision territoriale

Bulletin N° 2/1983 : Version simplifiée des principaux tableaux

Le programme de publication complet prévoit 7 volumes :

- Volume I : Caractéristiques personnelles
- Volume II : Caractéristiques socio-économiques
- Volume III : Migrations internes et navetteurs
- Volume IV : Ménages et familles
- Volume V : Conditions de logement des ménages
- Volume VI : Résultats par subdivision territoriale
- Volume VII : Rapports techniques

Le volume VII contiendra tous les renseignements sur la base légale, la méthodologie, l'organisation des travaux et le dépouillement informatique.

Tableaux

Certains tableaux disponibles ne sont pas publiés dans les 6 volumes RP 81, leurs numéros et intitulés figurent en italiques au sommaire et ils peuvent être obtenus sur demande au STATEC.

Les tableaux dont la numérotation se termine par les lettres a, b ou c sont en pour-cent :

a = répartition des % en ligne

b = répartition des % en colonne

c = répartition des % en colonne ou en ligne par sexe ou selon la nationalité (population totale, luxembourgeoise et étrangère).

« Par » et « selon »

Les valeurs des variables précédées de « par » figurent en ligne, celles précédées de « selon » en colonne.

Division du volume

Le présent volume est divisé en 10 chapitres, numérotés de 0 à 9. Les tableaux des 5 premiers chapitres (2.0 à 2.4) sont établis grâce aux réponses aux questions de la partie « caractéristiques socio-économiques » du questionnaire.

Question N° 18 : Exercez-vous actuellement une profession ?

Si non : quelle est votre situation ?

Question N° 22 : Sous quel statut exercez-vous cette profession ?

Question n° 20 : A quelle branche d'activité se rattache l'entreprise, l'administration, etc. que vous dirigez ou qui vous emploie ?

Question N° 23 : Quelle est votre profession ?

Les tableaux des chapitres 2.5 et 2.6 sont obtenus en combinant les réponses obtenues sur l'activité et la profession respectivement sur l'activité et le statut.

Le chapitre 2.7 porte sur le statut socio-économique (v. glossaire).

Les résultats sur la durée de travail figurent sous 2.8.

Enfin une dernière partie est réservée spécifiquement au travail des femmes ; néanmoins des renseignements sur le travail des femmes figurent dans tous les autres chapitres.

GLOSSAIRE DES TERMES UTILISES

Activité — Branche d'activité économique

La branche d'activité économique sous laquelle un individu ayant un emploi est à classer correspond à l'activité de l'établissement ou de l'entreprise où le recensé travaille.

Pour le classement on a utilisé la « Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes » (NACE).

Cette nomenclature est articulée en différents niveaux de ventilation : les *divisions* codifiées à un chiffre, les *classes* codifiées à 2 chiffres et les *groupes* codifiées à 3 chiffres. Les sous-groupes à 4 chiffres et les positions à 5 chiffres n'ont pas été utilisés dans notre dépouillement.

Quelques légères modifications ont été apportées à la NACE officielle.

La division 0 « Agriculture, chasse, sylviculture et pêche » a été subdivisée en groupes

- 010 — Agriculture + viticulture
- 011 — Agriculture, chasse
- 012 — Horticulture
- 013 — Travaux forestiers
- 014 — Viticulture
- 021 — Sylviculture
- 031 — Pêche, pisciculture

Les *travaux forestiers* comprennent le boisement, le reboisement et la conservation des forêts et l'exploitation des coupes.

L'activité de sylviculture est définie principalement par l'exploitation de pépinières.

À la division 2 « Extraction et transformation de minéraux non énergétiques et produits dérivés ; Industrie chimique », un groupe spécial pour la « Division anti-crise » (DAC) a été ajouté (220). Nous avons cependant constaté que sur les quelque 3500 personnes inscrites officiellement à la DAC en mars 1981 seulement 790 l'ont indiqué lors du recensement.

Age

Les recensés devaient indiquer le jour, mois et année de naissance. Au recensement de 1970 qui avait eu lieu un 31 décembre, une seule année de naissance correspondait à un âge donné ; ainsi toutes les personnes âgées de 10 ans au 31 décembre 1970 étaient nées en 1960.

Mais si le recensement a lieu le 31 mars il n'en est plus de même : des personnes âgées de 10 ans peuvent être nées en 1971 ou en 1970. P.ex. deux personnes dont l'une était née le 10 novembre 1970 et l'autre le 3 février 1971 étaient âgées toutes les deux de 10 ans au moment du recensement du 31 mars 1981.

Aidant familial (v. statut professionnel)

Chômeurs (v. population ayant un emploi)

Emploi — Population ayant un emploi

La population ayant un emploi est constituée par les personnes qui ont répondu oui à la question : « Exercez-vous actuellement une profession ? ».

Les chômeurs ou les personnes à la recherche d'un emploi n'y figurent donc pas. Ce dernier groupe comprend à la fois des personnes inscrites auprès de l'Administration de l'Emploi et des personnes qui ne le sont pas. Ainsi fin mars 1981, l'Administration de l'Emploi a enregistré 1585 demandes d'emploi non satisfaites alors qu'au recensement du 31 mars 1981 le STATEC a dénombré 3122 personnes ayant déclaré être sans travail et à la recherche d'un emploi. Toutes les personnes à la recherche d'un emploi ne s'inscrivent pas à l'Administration de l'Emploi.

Ces personnes sont toutefois comprises dans la *population active* (personnes ayant un emploi + personnes à la recherche d'un emploi).

Les personnes s'occupant de leur propre ménage figurent parmi la population inactives. Il en est de même pour les aidants familiaux (v. statut professionnel) travaillant moins de 15 heures par semaine. Signalons toutefois que d'après les nouvelles règles méthodologiques élaborées par le B.I.T. (Bureau International du Travail) tous les aidants familiaux seront considérés dorénavant comme actifs quel que soit le nombre d'heures travaillées.

Les résultats du recensement général se rapportent à l'*emploi national*, c.-à-d. l'emploi des personnes résidant sur le territoire du Grand-Duché. Il comprend les fonctionnaires des institutions internationales ainsi que les frontaliers allant travailler chaque jour dans un pays limitrophe.

L'*emploi national diffère de l'emploi intérieur* qui est l'emploi des personnes travaillant sur le territoire du Grand-Duché qu'elles y aient leur résidence ou non. Il englobe donc les frontaliers étrangers mais ne comprend ni les frontaliers luxembourgeois ni les fonctionnaires des institutions internationales considérées comme exterritoriales.

Il était prévu que les instituts statistiques des pays limitrophes nous communiquent des données tirées des recensements sur les frontaliers résidant dans leurs pays respectifs et venant travailler au Luxembourg. Ces données ne sont pas disponibles ; en France le recensement n'a eu lieu qu'en 1982 et en RFA les opérations de recensement sont suspendues. Les frontaliers en provenance de la Belgique seront connus fin 1983.

Employé, fonctionnaire (v. statut professionnel)

Navetteurs (v. Volume III)

Noyau familial

Le noyau familial comprend les personnes d'un ménage dont les liens sont ceux de mari et d'épouse ou de parent et d'enfant n'ayant jamais été marié, l'enfant pouvant être adoptif.

Le noyau familial se compose donc d'un couple marié sans enfant ou avec un ou plusieurs enfants n'ayant jamais été mariés, quel que soit leur âge, ou du père ou de la mère avec un ou plusieurs enfants n'ayant jamais été mariés quel que soit leur âge.

Population active (v. Emploi)

Principal moyen d'existence

Une personne peut avoir plusieurs moyens d'existence. Ainsi une femme qui travaille à temps partiel et qui touche également une rente de survivant. C'est le principal moyen qui a été retenu.

Un autre cas est celui des aidants familiaux qui, tout en étant comptés parmi la population ayant un emploi, vivent des revenus du conjoint ou d'un autre parent.

Pour les étudiants trois cas se présentent :

- Ceux dont les moyens d'existence proviennent principalement des parents ou d'autres personnes privées.
- Les bénéficiaires de bourses ou de subsides qui ont coché la réponse « prestations sociales ».
- Enfin les étudiants qui ont contracté un emprunt et qui d'après la méthodologie prescrite par l'ONU touchent des revenus de la propriété.

Profession

La profession est le genre de travail effectué par une personne occupée quels que soient la branche d'activité économique dont elle fait partie et son statut professionnel.

La nomenclature utilisée est la « Classification internationale type des professions » (CITP), qui est articulée en différents niveaux de ventilation : les *grands groupes* codifiés à 1 chiffre et les *sous-groupes* codifiés à 2 chiffres. La nomenclature internationale prévoit encore des subdivisions à 3, 4 et à 5 chiffres, qu'on n'a cependant pas utilisées.

Afin d'éviter l'utilisation de codes alphanumériques, les membres des « forces armées » ont été codifiés par 10 et les codes X2 « Travailleurs ayant fait au sujet de leur profession une déclaration imprécise ou insuffisante » et X3 « Travailleurs n'ayant déclaré aucune profession » ont été changés en 00.

Salariés (v. statut professionnel)

Nombre de salariés occupés par les indépendants

Comme lors des recensements précédents le STATEC a demandé aux indépendants (v. sous statut professionnel) d'indiquer le nombre de salariés occupés dans leur entreprise.

Les chiffres publiés pour les recensements de 1960 et 1970 ont parfois prêté à confusion. En effet, une entreprise pouvant appartenir à plusieurs personnes ayant le statut d'indépendant, le nombre d'entreprises n'est pas

identique à celui des indépendants. Donc les statistiques en question ne sauraient nous renseigner ni sur le nombre de salariés occupés dans les entreprises d'une certaine taille, ni sur la répartition des entreprises selon le nombre de salariés occupés.

En examinant le tableau ci-après portant sur le nombre de salariés occupés selon le statut de l'indépendant, le lecteur devra tenir compte des remarques formulées plus haut.

Statut	Nombre de salariés occupés										
	Total	0	1	2	3	4	5-9	10-19	20-49	50 et plus	Sans indication
Exploitant agricole	3 514	3 200	253	42	8	5	6	—	—	—	—
Travailleur intellectuel indépendant	1 434	708	318	165	80	48	60	26	16	5	8
Autre indépendant	9 453	4 618	1 301	848	598	388	832	438	250	87	93

Statut professionnel

Les recensés qui ont déclaré exercer une profession indiqueront s'ils exercent cette profession ou fonction comme aidant familial, exploitant agricole, travailleur intellectuel indépendant; autre indépendant, apprenti, ouvrier, fonctionnaire international ou employé respectivement fonctionnaire.

— *Aidant familial*

Est à considérer comme aidant familial le recensé qui aide habituellement un autre membre du ménage dans l'exercice de sa profession sans pour autant toucher un salaire normal. Les aidants familiaux se rencontrent principalement dans l'agriculture et dans les petites entreprises artisanales et commerciales.

A noter que la saisie des aidants familiaux est rarement exhaustive. Pour diverses raisons non fondées (peur du fisc, crainte d'une incidence sur la retraite touchée, etc.), un certain nombre d'aidants familiaux préfèrent se déclarer inactifs.

— *Travailleur intellectuel indépendant*

Il s'agit des professions libérales (architectes, médecins, avocats, etc.).

— *Autre indépendant*

Sont comptés parmi les « autres indépendants » des personnes exploitant leur propre entreprise ou exerçant pour leur propre compte une profession ou un métier (industriels, commerçants, artisans, etc.).

— *Apprenti*

Ce sont en principe les personnes bénéficiant d'un contrat d'apprentissage.

— *Ouvrier*

L'affiliation aux caisses de Sécurité sociale du régime ouvrier a été retenue comme critère.

— *Employé, fonctionnaire*

Les employés (privés et publics) sont affiliés à la Caisse de pension des employés privés. Les fonctionnaires jouissent d'un statut de droit public.

— *Fonctionnaire international*

En principe, ce sont des personnes travaillant dans des organismes ou institutions internationaux (CEE, NAMSA, etc.) et qui ont un statut spécial différent de celui des employés ou fonctionnaires du pays où ils travaillent. Il est probable qu'un certain nombre de personnes employées dans de telles institutions, sans pour autant bénéficier d'un statut spécial, aient coché quand même la réponse « fonctionnaire international ».

Statut socio-économique

Un statut socio-économique est attribué aux personnes ayant un emploi en combinant les codes du statut professionnel et de la profession. Pour les indépendants, le nombre de salariés (ou l'absence de salariés) employés est également pris en compte.

Travail à plein temps — à temps partiel

Est considérée comme travaillant à temps partiel une personne travaillant moins de 25 heures par semaine.

Rappelons que les aidants familiaux travaillant moins de 15 heures ont été classés parmi les inactifs.

Extrait de la feuille de ménage

	E
9 NOM / NAME Inscrivez toutes les personnes présentes dans le ménage (y compris visiteurs) ainsi que toutes les personnes qui, ayant leur résidence habituelle dans le ménage, en sont absentes le jour du recensement (vacances, clinique, internat etc) <i>Einzuschreiben sind alle am Zähltag anwesenden Personen (einschl. Besucher), sowie alle Personen, die ihren gewöhnlichen Wohnsitz im Haushalt haben, am Zähltag jedoch abwesend sind (z.B. Ferien, Klinik, Internat usw).</i> Ecrivez en lettres majuscules s v p / Bitte in Blockschrift schreiben	1 ^{re} personne / 1. Person
	0 0 1
10 SEXE / GESCHLECHT	Masculin / männlich <input type="checkbox"/> 1 Féminin / weiblich <input type="checkbox"/> 2
11 DATE DE NAISSANCE / GEBURTSDATUM	Jour/Tag Mois/Monat Année/Jahr
12 PAYS DE NAISSANCE / GEBURTSLAND Si vous êtes né(e) à l'étranger, depuis quelle année résidez-vous sans interruption au Grand-Duché? <i>Falls Sie im Ausland geboren sind, seit welchem Jahr leben Sie im Grossherzogtum?</i>	Pays Land Année/Jahr
13 SITUATION DE FAMILLE / FAMILIENSTAND	célibataire / ledig <input type="checkbox"/> 1 marié / verheiratet <input type="checkbox"/> 2 séparé, mais non divorcé / getrennt leb. aber nicht gesch. <input type="checkbox"/> 3 divorcé / geschieden <input type="checkbox"/> 4 veuf / verwitwet <input type="checkbox"/> 5
14 LIEN AVEC LA PERSONNE DE RÉFÉRENCE (1^{re} personne) / STELLUNG ZUR BEZUGSPERSON (1. Person) Beau-père, belle-mère = père, mère / Schwiegervater, -mutter = Vater, Mutter Beau-fils, belle-fille = fils, fille / Schwiegersohn, -tochter = Sohn, Tochter	Pers. de réf. / Bezugsperson <input type="checkbox"/> 1 Fils, fille / Sohn, Tochter <input type="checkbox"/> 3 Petit/arrière-petit enfant / Enkel, Urenkel <input type="checkbox"/> 4 Père, mère / Vater, Mutter <input type="checkbox"/> 5 Autre apparent. / And. Verw. <input type="checkbox"/> 6 Non appar. / nicht verwandt <input type="checkbox"/> 7
15 AVEZ-VOUS VOTRE RÉSIDENCE HABITUELLE DANS CE LOGEMENT? / HABEN SIE IHREN GEWÖHNLICHEN WOHNSTZ IN DIESER WOHNUNG? <input type="checkbox"/> Si NON / Falls NEIN Où est votre résidence habituelle? / Wo befindet sich Ihr gewöhnlicher Wohnsitz? - au Grand-Duché: rue, numéro, localité, commune - im Inland: Strasse, Hausnummer, Ortschaft, Gemeinde - à l'étranger: pays / im Ausland: Land * voir note 1 à la dernière page / siehe Note 1 auf der letzten Seite	Oui / ja <input type="checkbox"/> Non / nein <input type="checkbox"/> Rue et n° / Strasse und Nr. Localité / Ortschaft Commune / Gemeinde Pays / Land
16 NATIONALITÉ / STAATSANGEHÖRIGKEIT Luxembourgeois de naissance (y compris conservation et recouvrement) <i>Luxemburger durch Geburt (einschliesslich Beibehaltung und Wiedererhalt)</i> Luxembourgeois par naturalisation <i>Luxemburger durch Naturalisation</i> Luxembourgeois par mariage ou option <i>Luxemburger durch Eheschliessung oder Option</i>	Lux. de naissance <i>Lux. durch Geburt</i> <input type="checkbox"/> 1 Lux. par naturalisation <i>Lux. durch Naturalisation</i> <input type="checkbox"/> 2 Lux. par mariage/option <i>Lux. durch Ehe oder Option</i> <input type="checkbox"/> 3 Etranger / Ausländer <input type="checkbox"/> 4 Apatride / Staatenlos <input type="checkbox"/> 5
17 OÙ HABITIEZ-VOUS AU 31 DÉCEMBRE 1970? / WOHNSITZ AM 31. DEZEMBER 1970? - au Grand-Duché: commune / im Inland: Gemeinde - à l'étranger: pays / im Ausland: Land	Commune / Gemeinde Pays / Land

	E
	2 ^e personne / 2. Person
	0 0 2
NOM de famille / Familienname NOM de jeune fille / Mädchenname Prénom / Vorname	
	0 0 2
Masculin / männlich <input type="checkbox"/> 1 Féminin / weiblich <input type="checkbox"/> 2	
Jour/Tag Mois/Monat Année/Jahr	
Pays Land Année/Jahr	
célibataire / ledig <input type="checkbox"/> 1 marié / verheiratet <input type="checkbox"/> 2 séparé, mais non divorcé / getrennt leb. aber nicht gesch. <input type="checkbox"/> 3 divorcé / geschieden <input type="checkbox"/> 4 veuf / verwitwet <input type="checkbox"/> 5	
Conjoint de la p. de réf. <i>Ehepartner der Bezugspers.</i> <input type="checkbox"/> 2 Fils, fille / Sohn, Tochter <input type="checkbox"/> 3 Petit/arrière-petit enfant / Enkel, Urenkel <input type="checkbox"/> 4 Père, mère / Vater, Mutter <input type="checkbox"/> 5 Autre apparent. / And. Verw. <input type="checkbox"/> 6 Non appar. / nicht verwandt <input type="checkbox"/> 7	
Oui / ja <input type="checkbox"/> Non / nein <input type="checkbox"/> Rue et n° / Strasse und Nr. Localité / Ortschaft Commune / Gemeinde Pays / Land	
Lux. de naissance <i>Lux. durch Geburt</i> <input type="checkbox"/> 1 Lux. par naturalisation <i>Lux. durch Naturalisation</i> <input type="checkbox"/> 2 Lux. par mariage/option <i>Lux. durch Ehe oder Option</i> <input type="checkbox"/> 3 Etranger / Ausländer <input type="checkbox"/> 4 Apatride / Staatenlos <input type="checkbox"/> 5	
Commune / Gemeinde Pays / Land	

Extraits de la feuille de ménage

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES SOZIO-ÖKONOMISCHE ANGABEN	0 0 1	0 0 2
<p>Exercez-vous actuellement une PROFESSION ? <i>Üben Sie zur Zeit einen BERUF aus ?</i></p> <p>Répondez également par OUI si vous aidez, sans rémunération, un membre de votre famille dans son travail. <i>Auch mit JA antworten, wenn Sie einem Familienmitglied unentgeltlich bei seiner Arbeit helfen.</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Si OUI: répondez aux questions 19-23 et 25-26. <i>Falls JA: antworten Sie auf die Fragen 19-23 und 25-26.</i></p> <p>Si NON: répondez aux questions 24-25. <i>Falls NEIN: antworten Sie auf die Fragen 24-25.</i></p> </div>	<p>Oui / JA <input type="checkbox"/> 1</p> <p>NON / Nein <input type="checkbox"/> 0</p>	<p>Oui / JA <input type="checkbox"/> 1</p> <p>NON / Nein <input type="checkbox"/> 0</p>
<p>Combien d'HEURES par semaine travaillez-vous habituellement ? <i>Wieviele STUNDEN in der Woche arbeiten Sie üblicherweise ?</i></p>	<p>moins de 15 heures <i>weniger als 15 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 1</p> <p>15 à 24 heures <i>15 bis 24 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 2</p> <p>25 à 34 heures <i>25 bis 34 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 3</p> <p>35 à 39 heures <i>35 bis 39 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 4</p> <p>40 heures <i>40 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 5</p> <p>plus de 40 heures <i>über 40 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 6</p>	<p>moins de 15 heures <i>weniger als 15 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 1</p> <p>15 à 24 heures <i>15 bis 24 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 2</p> <p>25 à 34 heures <i>25 bis 34 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 3</p> <p>35 à 39 heures <i>35 bis 39 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 4</p> <p>40 heures <i>40 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 5</p> <p>plus de 40 heures <i>über 40 Stunden</i> <input type="checkbox"/> 6</p>
<p>OU TRAVAILLEZ-VOUS ? / WO ARBEITEN SIE ?</p> <p>a) Adresse de votre lieu de travail / <i>Anschrift der Arbeitsstätte</i></p> <p>Si vous travaillez à l'étranger, indiquez le pays et la commune <i>Falls Sie im Ausland arbeiten, Land und Gemeinde angeben</i></p> <p>Si au cours de votre travail, vous êtes amené à vous déplacer (cas du personnel roulant des CFL, des conducteurs d'autobus etc), indiquez l'endroit où vous vous rendez ordinairement pour prendre votre travail (gare, dépôt etc). <i>Falls Sie in der Personen- oder Güterbeförderung arbeiten (z. B. Eisenbahner im Fahrdienst, Autobus- oder Lastwagenfahrer), Ort angeben, wo die Arbeit aufgenommen wird (Bahnhof, Lager usw).</i></p> <p>Si vous ne prenez pas toujours votre travail au même endroit (cas des voyageurs de commerce, des forains etc), répondez "variable". <i>Personen mit wechselndem Arbeitsplatz (Vertreter, Reisende usw) antworten "veränderlich"</i></p> <p>Les personnes travaillant dans la construction indiqueront l'adresse du chantier où elles travaillent actuellement. <i>Im Baugewerbe Beschäftigte geben die Anschrift der Baustelle an, wo sie zur Zeit arbeiten.</i></p> <p>b) Nom de l'établissement (industriel, commercial, administratif etc) <i>Name des Betriebs, der Verwaltung usw.</i></p> <p>c) A quelle branche d'activité se rattache l'entreprise, l'administration etc que vous dirigez ou qui vous emploie ? <i>Zu welchem Wirtschafts-, Geschäftszweig gehört die Firma, der Betrieb bzw. die Dienststelle, in der Sie tätig sind ?</i></p> <p>* voir note 2 à la dernière page / <i>siehe Nota 2 auf der letzten Seite</i></p>	<p>Rue et n° / <i>Strasse und Nr</i></p> <p>.....</p> <p>Commune / <i>Gemeinde</i></p> <p>.....</p> <p>Pays / <i>Land</i></p> <p>.....</p> <p>Nom / <i>Name</i></p> <p>.....</p> <p>Activité / <i>Wirtschaftszweig</i></p> <p>.....</p>	<p>Rue et n° / <i>Strasse und Nr</i></p> <p>.....</p> <p>Commune / <i>Gemeinde</i></p> <p>.....</p> <p>Pays / <i>Land</i></p> <p>.....</p> <p>Nom / <i>Name</i></p> <p>.....</p> <p>Activité / <i>Wirtschaftszweig</i></p> <p>.....</p>
<p>Si vous êtes ETABLI(E) A VOTRE COMPTE, employez-vous des salariés ? <i>Falls Sie SELBSTSTÄNDIG sind, beschäftigen Sie Lohnempfänger ?</i></p> <p>Ne comptez-pas les gens de maison à votre service. Dans l'agriculture, indiquez seulement les salariés permanents. <i>Hausangestellte sind auszuschliessen. In der Landwirtschaft sind nur vollzeitige Beschäftigte anzuführen.</i></p>	<p>Oui/Ja - combien/wieviele <input type="checkbox"/> 1</p> <p>Non/Nein <input type="checkbox"/> 00</p>	<p>Oui/Ja - combien/wieviele <input type="checkbox"/> 1</p> <p>Non/Nein <input type="checkbox"/> 00</p>

Extraits de la feuille de ménage (suite)

	0 0 1 61	0 0 2 61
<p>quel STATUT exercez-vous votre profession ? <i>WELCHE im BERUF</i></p> <p>familial non rémunéré / mithelfendes Familienmitglied</p> <p>travail agricole / Landwirt</p> <p>travail intellectuel indépendant (médecin, architecte, avocat etc) <i>freiberuflich tätig (Arzt, Anwalt, Architekt usw)</i></p> <p>indépendant (industriel, commerçant, artisan etc) <i>Selbstständige (Unternehmer, Handwerker, Kaufmann usw)</i></p> <p>en apprentissage sous contrat / Auszubildender Lehrling</p> <p>ouvrier / Arbeiter</p> <p>fonctionnaire international (CEE etc) <i>Beamter mit internationalem Statut (EG usw)</i></p> <p>employé et fonctionnaire / Sonstige Beamte und Angestellte</p> <p>voir la page 3 à la dernière page / siehe Nota 3 auf der letzten Seite</p>	<p style="text-align: right;">aidant / Mithilfe <input type="checkbox"/> 1 64</p> <p style="text-align: right;">expl. agricole / Landwirt <input type="checkbox"/> 2</p> <p style="text-align: right;">trav. intellect. indépendant Freiberuflich tätig <input type="checkbox"/> 3</p> <p style="text-align: right;">autre indépendant sonstige Selbstständige <input type="checkbox"/> 4</p> <p style="text-align: right;">apprenti / Lehrling <input type="checkbox"/> 5</p> <p style="text-align: right;">ouvrier / Arbeiter <input type="checkbox"/> 6</p> <p style="text-align: right;">fonct. international Beamter mit intern. Statut <input type="checkbox"/> 7</p> <p style="text-align: right;">employé et fonctionnaire Angestellte und Beamte <input type="checkbox"/> 8</p>	<p style="text-align: right;">aidant / Mithilfe <input type="checkbox"/> 1 64</p> <p style="text-align: right;">expl. agricole / Landwirt <input type="checkbox"/> 2</p> <p style="text-align: right;">trav. intellect. indépendant Freiberuflich tätig <input type="checkbox"/> 3</p> <p style="text-align: right;">autre indépendant sonstige Selbstständige <input type="checkbox"/> 4</p> <p style="text-align: right;">apprenti / Lehrling <input type="checkbox"/> 5</p> <p style="text-align: right;">ouvrier / Arbeiter <input type="checkbox"/> 6</p> <p style="text-align: right;">fonct. international Beamter mit intern. Statut <input type="checkbox"/> 7</p> <p style="text-align: right;">employé et fonctionnaire Angestellte und Beamte <input type="checkbox"/> 8</p>
<p>PROFESSION / BERUF</p> <p>Indiquez la profession ou le métier que vous exercez actuellement, même si vous n'êtes qu'apprenti ou si vous travaillez en aidant un membre de votre ménage dans sa profession.</p> <p><i>Sie den gegenwärtig ausgeübten Beruf möglichst genau an, auch wenn Sie noch Lehrling sind oder wenn Sie einem Familienmitglied bei seiner Arbeit helfen sind.</i></p> <p>Nez pas simplement: employé privé, ouvrier d'usine. Indiquez la désignation complète de votre profession, métier ou fonction (le grade pour les fonctionnaires et les militaires): mécanicien réparateur d'automobiles, monteur en charge central, peintre en bâtiment, sténodactylo, embobineur etc. Précédant, décrivez brièvement le genre de travail que vous effectuez.</p> <p><i>Geben Sie eine genaue Berufsbezeichnung: Stenotypistin, Kassierer, Schlosser, Eisendreher, Kranführer, Heizungsmonteur usw. Beamte im öffentlichen Dienst und Berufsmilitär sollen den Rang angeben. Nennen Sie gegebenenfalls kurz die Art von Tätigkeit, die Sie ausüben.</i></p>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div> <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>
<p>SITUATIONS par rapport à la vie économique <i>STELLUNG zum Wirtschaftsleben</i></p> <p>occupé exclusivement dans votre propre ménage <i>beschäftigt im eigenen Haushalt tätig</i></p> <p>en recherche d'emploi et à la recherche d'un emploi <i>Arbeitslos, auf Arbeitssuche</i></p> <p>élève / Schüler, Student</p> <p>pensionné / Pensions- oder Rentenempfänger</p> <p>quelle a été votre profession antérieure ? / Früherer Hauptberuf?</p> <p>propriétaire non exploitant, rentier vivant de sa fortune <i>Eigent., vom eigenen Vermögen lebend</i></p> <p>autre situation / sonstige Stellung</p> <p>personne ne fréquentant pas encore l'école, handicapé physique ou mental etc. <i>Personen im Vorschulalter, körperlich oder geistig Behinderter usw).</i></p>	<p style="text-align: right;">occupé propre ménage im eigenen Haushalt tätig <input type="checkbox"/> 1 67</p> <p style="text-align: right;">recherche emploi Arbeitssuche <input type="checkbox"/> 2</p> <p style="text-align: right;">élève, étudiant Schüler, Student <input type="checkbox"/> 3</p> <p style="text-align: right;">retraité, pensionné Pensions-, Rentenempfänger <input type="checkbox"/> 4</p> <p style="text-align: right;">profession ant. / früh. Beruf <input type="text"/></p> <p style="text-align: right;">propriétaire / rentier Eigent., vom eig. Verm. leb. <input type="checkbox"/> 5</p> <p style="text-align: right;">autre situation sonstige Stellung <input type="checkbox"/> 6</p>	<p style="text-align: right;">occupé propre ménage im eigenen Haushalt tätig <input type="checkbox"/> 1 67</p> <p style="text-align: right;">recherche emploi Arbeitssuche <input type="checkbox"/> 2</p> <p style="text-align: right;">élève, étudiant Schüler, Student <input type="checkbox"/> 3</p> <p style="text-align: right;">retraité, pensionné Pensions-, Rentenempfänger <input type="checkbox"/> 4</p> <p style="text-align: right;">profession ant. / früh. Beruf <input type="text"/></p> <p style="text-align: right;">propriétaire / rentier Eigent., vom eig. Verm. leb. <input type="checkbox"/> 5</p> <p style="text-align: right;">autre situation sonstige Stellung <input type="checkbox"/> 6</p>

Extraits de la feuille de ménage (fin)

	0 0 1	68	0 0 2	68
<p>La question 25 s'adresse à toutes les personnes. <i>Die Frage 25 richtet sich an alle Personen.</i></p>				
<p>Principale SOURCE DES MOYENS D'EXISTENCE HAUPTQUELLE DES LEBENSUNTERHALTES</p>				
<p>Activité professionnelle / <i>Erwerbs- und Berufstätigkeit</i></p>	<p>activité profess. <i>Berufstätigkeit</i> <input type="checkbox"/> 1</p>	71	<p>activité profess. <i>Berufstätigkeit</i> <input type="checkbox"/> 1</p>	71
<p>Indemnités de chômage / <i>Arbeitslosenunterstützung</i></p>	<p>indemn. chômage <i>Arbeitslosenunterstützung</i> . . . <input type="checkbox"/> 2</p>		<p>indemn. chômage <i>Arbeitslosenunterstützung</i> . . . <input type="checkbox"/> 2</p>	
<p>Pension, rente (vieillesse, invalidité, survie et autres) <i>Pension, Rente (Alters-, Invaliden-, Witwen- und andere Renten)</i></p>	<p>pension, rente <i>Pension, Rente</i> <input type="checkbox"/> 3</p>		<p>pension, rente <i>Pension, Rente</i> <input type="checkbox"/> 3</p>	
<p>Revenus de la propriété (loyers, intérêts etc) <i>Einkünfte aus eigenem Vermögen (Miete, Zinsen usw).</i></p>	<p>revenus propriété <i>Einkünfte aus Vermögen</i> . . . <input checked="" type="checkbox"/> 4</p>		<p>revenus propriété <i>Einkünfte aus Vermögen</i> . . . <input type="checkbox"/> 4</p>	
<p>Revenus d'une autre personne (membre ou non du ménage) <i>Einkünfte von einer anderen Person (Mitglied oder nicht des Haushalts)</i></p>	<p>rev. autre personne <i>Eink. von anderer Person</i> . . . <input type="checkbox"/> 5</p>		<p>rev. autre personne <i>Eink. von anderer Person</i> . . . <input type="checkbox"/> 5</p>	
<p>Prestations sociales et autres aides <i>Sozialhilfe und sonstige Unterstützungen</i></p>	<p>prest. sociales <i>Sozialhilfe</i> <input type="checkbox"/> 6</p>		<p>prest. sociales <i>Sozialhilfe</i> <input type="checkbox"/> 6</p>	
<p>Autres sources / <i>Sonstige Einkunftsquellen</i></p>	<p>autres sources <i>sonstige Einkunftsquellen</i> . . . <input type="checkbox"/> 7</p>		<p>autres sources <i>sonstige Einkunftsquellen</i> . . . <input type="checkbox"/> 7</p>	
<p>* voir note 4 de la dernière page / <i>siehe Nota 4 auf der letzten Seite</i></p>				